

**Rapport d'activité 2007 -2008 de la Restauration Scolaire**  
**Avis de la C.C.S.P.L. sur une D.S.P. Cinéma d'art et d'essai**  
**Compte-rendu de la réunion**  
**du 16 septembre 2009**

**Participants :**

*Membres de la Commission :*

Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL, Adjointe au Maire, Présidente de la Commission  
M. Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire  
M. Didier CHARTIER, Conseiller municipal délégué  
Mme Geneviève ELIE, Conseillère municipale  
M. Christophe LEROY, Conseiller municipal délégué  
M Cyrille MOREAU, Conseiller municipal  
Mme Édith CALONNE, Conseillère municipale  
Mme Isabelle CHOPINET, Association des Parents d'Elèves et l'Enseignement Public  
Mme Marie-Thérèse FAURE, Union départementale des Associations familiales  
Mme Annie GESLIN, Confédération Syndicale des Familles  
M. Alain ROUZIES, U.F.C. « Que Choisir-Rouen »

*Autres participants :*

Mme Christine ARGELES, Adjointe au Maire en charge de la restauration scolaire  
M. Richard TURCO, directeur général adjoint – pôle développement et attractivité  
M. Stéphane CASTRALE BELA, directeur des temps de l'enfant  
M. Alain FOLLIOT, direction des temps de l'enfant  
M. Frédéric TREIZENEM, direction générale des services – contrôle de gestion  
M. Jean-Christophe BUAILLON, directeur des affaires juridiques  
Mme Marie-Pierre DROZ, direction des affaires juridiques  
M. Sébastien GRANCHER, direction des affaires juridiques

**Absents / excusés:**

M. Jean-Michel BEREGOVOY, Adjoint au Maire  
Mme Françoise COMBES, Conseillère municipale déléguée  
Association des Locataires Rouen Habitat  
Le Comité pour la Promotion des Transports en Commun  
La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves 76  
La Jeune Chambre Économique de Rouen

## **RESTAURATION SCOLAIRE :**

Monsieur Stéphane Castrale Bela, Directeur des Temps de l'Enfant, présente le rapport d'activité 2007-2008 de la restauration scolaire.

Les remarques liminaires suivantes sont tout d'abord effectuées :

- le contrat de délégation de service public a été prolongé jusqu'au 31 juillet 2010. Il s'achevait initialement le 30 novembre 2009. Ce choix de prolonger le contrat a eu pour motifs :
  - de donner du temps à la Ville de se positionner quant au prochain mode de gestion de ce service
  - d'éviter que le contrat se termine en pleine période scolaire, rendant ainsi difficile la transition entre deux prestataires ou entre 2 modes de gestion différents
- la Ville a décidé la reprise en régie du service public de la restauration scolaire. Entre la fin du contrat de délégation et cette future gestion directe, la Ville va recourir à un marché public de prestations de services afin de préparer cette « remunicipalisation » de la restauration scolaire

Concernant l'année 2007-2008, les principaux points suivants sont soulignés :

- la fréquentation des restaurants est restée stable, le nombre de repas servi a augmenté de 0,65 %
- les tarifs sont révisés deux fois dans l'année
- environ 31 % des enfants bénéficient du tarif le moins élevé
- le délégataire doit s'assurer que les équipements remis à la Ville en fin de concession seront en bon état de fonctionnement
- les « selfs qui font grandir », dispositifs qui permettent aux enfants de choisir eux-même leurs entrées et leurs desserts, continuent de rencontrer du succès

Madame Christine Argelès, Adjointe en charge de la restauration scolaire, souligne que :

- la Ville, au travers de la Commission des menus, a apporté des modifications aux projets de repas proposés par le délégataire : ainsi, deux fois par semaine, les desserts sont désormais des fruits
- dans le cadre de la prévention de la grippe, les écoles ont été approvisionnées en savons liquides et gels hydroalcooliques ; des distributeurs de papiers ont été mis en place les essuie-mains en tissu

Suite aux questions posées par la Commission, il est précisé que :

- des repas intégralement « bio », y compris s'agissant du pain, sont uniquement proposés lors de la « semaine du goût »
- un travail mené conjointement entre la Ville, les médecins de P.M.I., l'Éducation Nationale et le délégataire permet d'éviter le recours aux paniers repas pour un certain nombre d'enfants souffrant d'allergie alimentaire

### **CINEMA - PROJET DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :**

Monsieur Richard Turco, Directeur Général Adjoint du Pôle Développement et Attractivité présente à la Commission le projet de délégation de service public portant sur un cinéma d'Art et Essai, conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ce titre, les points suivants ont été soulignés :

- la fermeture du cinéma « Gaumont-République » combinée à la fragilisation de la programmation Art et Essai en centre-ville a conduit la Ville à se porter acquéreur des salles de cinéma de la rue de la République
- le coût d'achat des « murs » et des moyens d'exploitation (écrans, fauteuils...) s'élève, respectivement à 1 900 000 et 600 000 euros  
s'agissant des murs, il est précisé que la partie où s'établit aujourd'hui l'espace confiserie sera « détaché », aux frais du propriétaire actuel, du reste du bâtiment qui est vendu à la Ville
- pour l'exploitation de ce cinéma, la Ville a fait le choix de recourir à une délégation de service public en raison de la technicité de l'activité en question, des liens à nouer avec le Centre National de la Cinématographie et des mutations technologiques à venir (numérisation des écrans par exemple)
- actuellement le cinéma comprend 7 salles. Ce chiffre pourrait être ramené à 6 mais serait alors créé un « espace de convivialité » pour les actions culturelles événementielles
- les travaux de modernisation du cinéma pourront être remboursés à hauteur de 75 à 90 % par le compte de soutien du C.N.C.
- les attentes de la Ville en matière de programmation culturelle seront particulièrement exigeantes et seront définies lors de la rédaction du « cahier des charges » de la future délégation de service public
- il est précisé que, lors des négociations, la Ville pourra se faire assister par une personne « qualifiée » afin de recevoir un appui technique ou juridique particulier.

**=> Les membres présents de la Commission émettent à l'unanimité un avis favorable au lancement d'une procédure de D.S.P. portant sur un cinéma d'Art et d'Essai.**